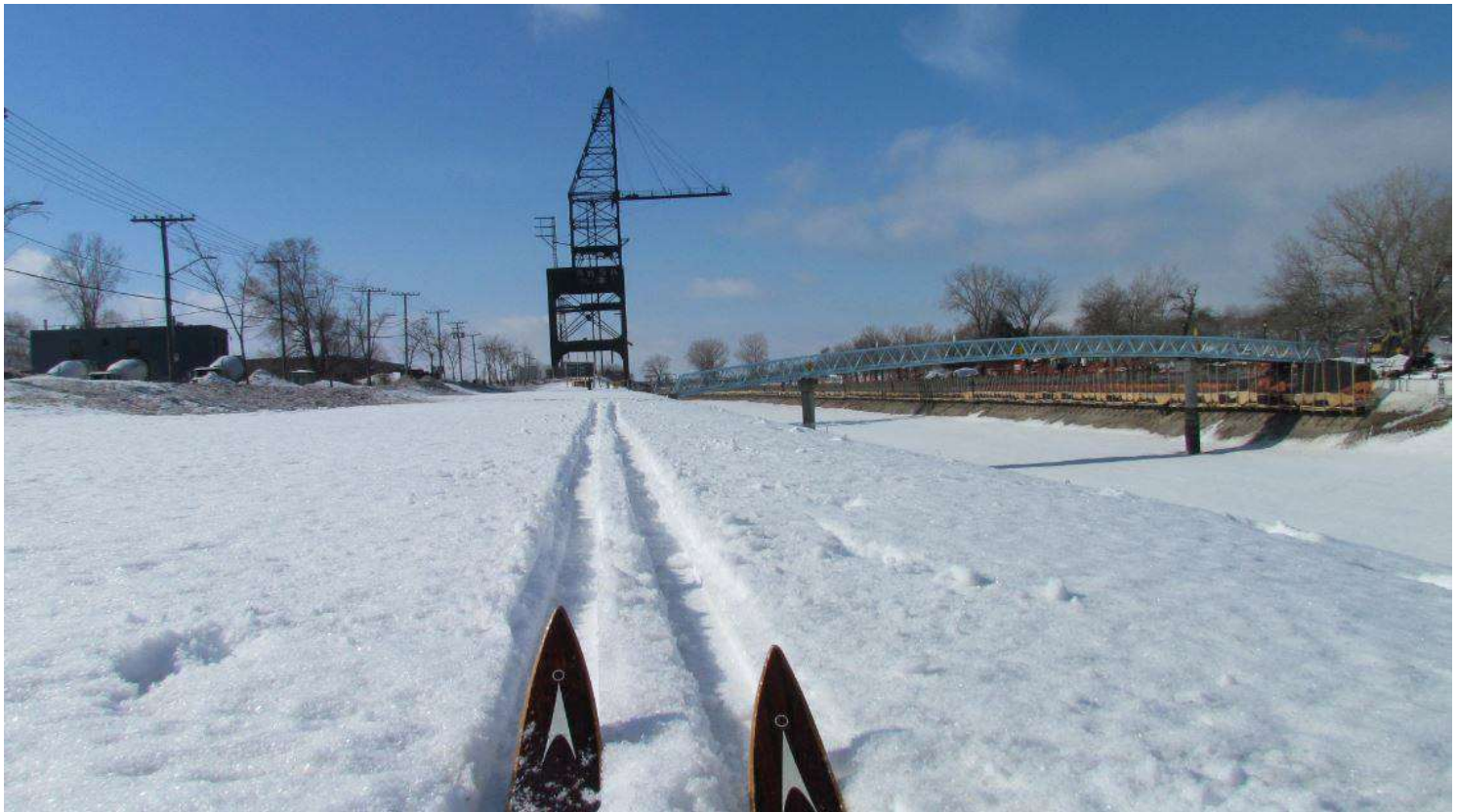


Aménagement du secteur Lachine-Est

Une occasion pour créer un quartier favorable pour le ski de fond urbain



Opinion de
Pierre Marcoux,
Citoyen,
transmise à

l'Office de consultation publique de Montréal

29 mars 2019

Rév.1

Montréal, 29 mars 2019

Mme Marie Leahey
Présidente de commission
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Consultation publique sur l'aménagement du secteur Lachine-Est

Madame,

Nous croyons que la rive gauche (nord) du canal Lachine dans le secteur Lachine-Est doit être aménagée avec des espaces publics ouverts à tous et accessibles aux citoyens.

Nous croyons que le futur parc linéaire appartenant à Parcs Canada en rive gauche dans le secteur Lachine-Est doit être bonifié avec la création de parcs additionnels pour augmenter les espaces verts entre la propriété du gouvernement canadien et les futurs bâtiments.

De plus, les espaces verts à cet endroit par rapport au bord du canal doit être suffisamment large pour accommoder les divers usages d'un parc urbain.

Bien que la présente consultation publique ne traite pas spécifiquement l'aménagement des terrains appartenant au gouvernement fédéral, nous demandons que ce nouveau quartier urbain situé en rive gauche du canal Lachine, favorise une circulation fluide des différents modes de transport actif entre le chemin des Iroquois et l'avenue Dollard à l'année.

A l'est du chemin de fer du Canadien Pacifique, des achats de terrains doivent être faits par la Ville et le gouvernement fédéral pour compléter le lien du parc linéaire en rive gauche du canal Lachine entre l'avenue Dollard et le chemin de fer du Canadien Pacifique. Voir figures 1 et 2, 1.4 et 1.4a.

Montréal est une ville nordique; l'aménagement des espaces verts doit donc prévoir son utilisation durant l'hiver. Comme indiqué dans le guide de l'organisme Vivre en Ville, *Ville d'hiver – Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais* (Ville d'hiver), le choix des infrastructures doit être conçu en considérant les usages hivernaux.

Plus particulièrement, nous croyons que le ski de fond est un mode de transport actif qui doit davantage être mis de l'avant. La planification de ce nouveau secteur est une opportunité de penser les aménagements pour faire la promotion du ski de fond.

Figure 1 – Lien à compléter en rive gauche

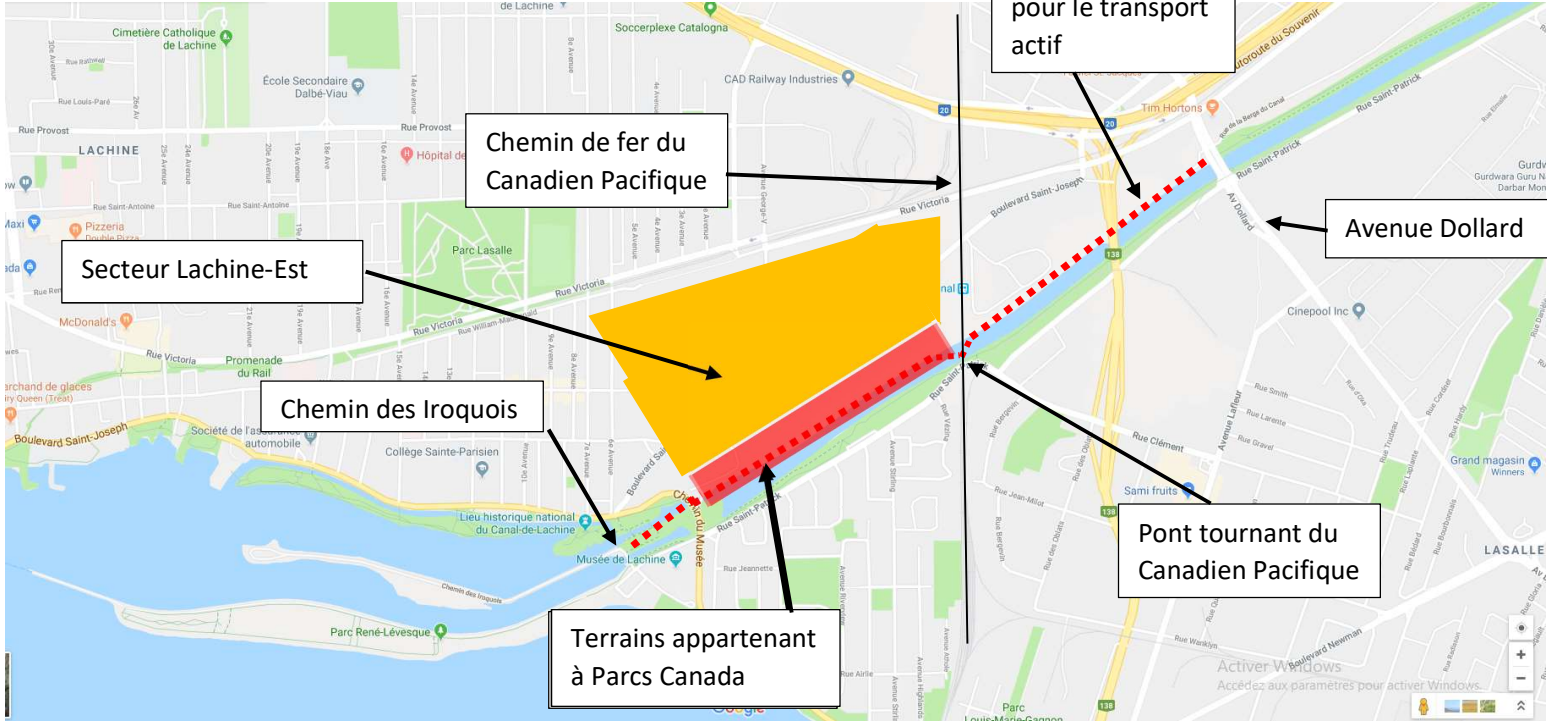
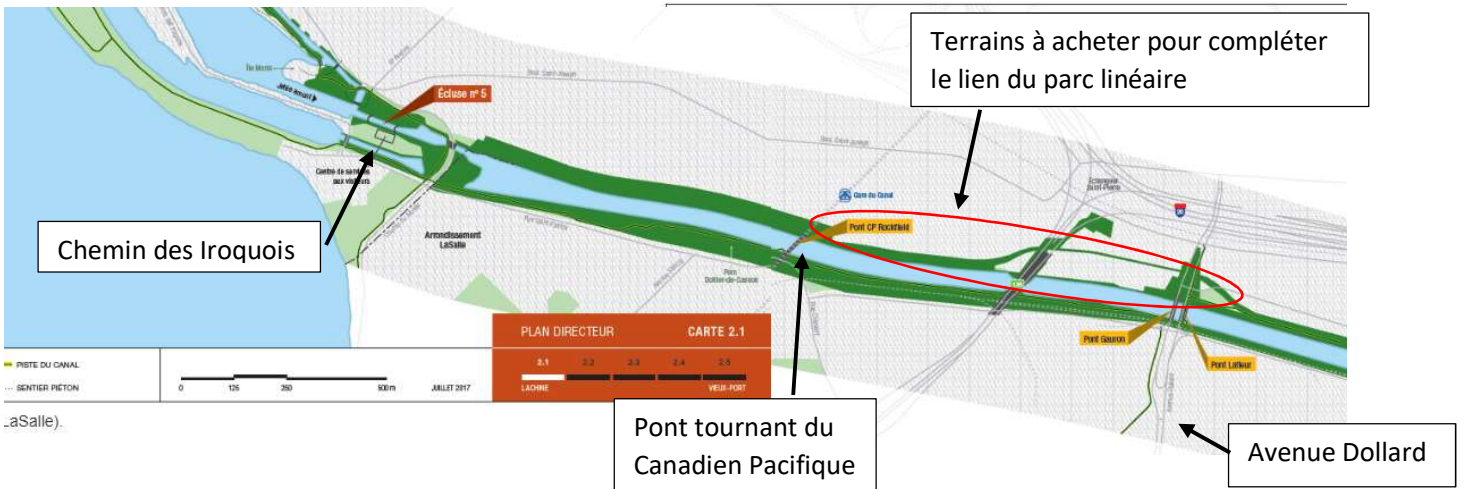


Figure 2 – Lien à compléter en rive gauche – Carte du plan directeur de Parcs Canada

Carte 2.2 : Lieu historique national du Canal-de-Lachine



Une piste de ski de fond en site propre

Nous demandons que le nouvel aménagement de l'espace public situé en rive gauche du canal Lachine, dans le secteur Lachine-Est, permettent la mise en place d'une piste de ski de fond pour les citoyens lorsque la météo est favorable. Un choix adéquat du mobilier urbain doit être fait afin de permettre l'implantation d'une piste de ski de fond. Des exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond sont montrées aux figures 1.5 à 1.9.

La piste de ski de fond doit être implantée de façon à minimiser le piétinement par les piétons et les cyclistes. Nous considérons qu'il est essentiel de prévoir un lien continu de ski de fond entre l'avenue Dollard et le chemin des Iroquois. Dans ce tronçon on devra prévoir un sentier pédestre hivernal en rive gauche du canal Lachine.

Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le ski de fond a fait ses débuts à Montréal à la fin du XIXe siècle avant de s'étendre partout au Canada et dans le nord des États-Unis.

Le ski de fond est un sport qui s'adresse à tous les âges, est accessible et nécessite peu d'investissements de la part de la municipalité et du skieur.

Selon Ski de fond Québec, il y a environ 200 000 skieurs de fond sur l'Île de Montréal (voir annexe 2).

Infrastructures de ski de fond actuelles et futures

Le canal Lachine est utilisé en hiver par des skieurs de fond depuis l'ouverture du Parc historique national du Canal Lachine en 1977. Depuis 2016, la Ville de Montréal entretient des pistes de ski de fond le long du canal Lachine. C'est le réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest.

Le potentiel du ski de fond comme moyen de transport actif en hiver est grand, le potentiel d'un réseau de ski de fond touristique dans le secteur Lachine-Est est très bon. Aux figures 1.1 et 1.2, vous trouverez des cartes montrant le réseau actuel et une proposition d'un agrandissement du réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest de l'Île de Montréal.

Notons qu'actuellement, l'entretien du réseau de piste de ski de fond au canal Lachine entre le chemin des Iroquois et l'avenue Dollard en rive droite est inexistant.

Les effets du vent provenant des bâtiments

L'implantation, la hauteur et la forme des bâtiments le long du canal dans le secteur Lachine-Est doivent être étudiées. Nous proposons qu'une étude des vents en soufflerie soit faite pour l'ensemble des édifices prévues dans le secteur Lachine-Est

afin de s'assurer d'une couverture de neige adéquate sur l'espace public situé en rive gauche du canal Lachine. Ceci permettra d'avoir une piste de ski de fond viable dans le secteur Lachine-Est.

Nous déplorons que les édifices construits dernièrement dans le secteur du Bassin du Nouveau Havre, dans le quartier Griffintown, occasionne des corridors de vents qui créent des zones dénudées de neige sur la piste multifonctionnelle de Parcs Canada.

Nous joignons un hyperlien d'une chronique portant sur les études de vents dans des milieux urbains. http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=426586

Une meilleure cohabitation des différents usagers hivernaux

La planification et l'entretien des aménagements doivent donc répondre aux besoins des différents usagers, dont ceux des skieurs de fond.

Nous croyons que la mise en place d'une piste cyclable en hiver entre la rue Dollard et le chemin des Iroquois sera difficile à implanter sur les terrains de parcs Canada.

Bien que souhaitée par plusieurs, la présence d'une piste cyclable déneigée sur les berges du canal Lachine doit être bien réfléchi, car celle-ci pourrait se faire en concurrence directe avec le ski de fond dans les endroits où le parc linéaire du canal Lachine n'est pas d'une largeur suffisante.

« La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles. » Vivre en ville, *Ville d'hiver*, p.27

L'engouement du vélo d'hiver ne doit pas se faire au dépend de la marche et du ski de fond. Pour ce faire, la largeur du futur espace public situé en rive gauche du canal dans le secteur Lachine-Est doit être suffisante pour considérer qu'il y aura à la fois des piétons, des skieurs et possiblement des cyclistes.

L'éventuel déneigement des infrastructures cyclables doit considérer l'effet sur les pistes de ski de fond. Le déneigement d'une piste cyclable, par l'épandage de sel et le drainage de l'eau, impacte directement la viabilité du maintien de l'enneigement d'une piste de ski de fond à proximité.

(Rév1) En s'inspirant des principes du document Ville d'hiver, nous proposons que sur l'ensemble du parc linéaire de Parcs Canada, la Ville de Montréal prévoie un aménagement hivernal cyclable sur les rues adjacentes. L'avantage de faire circuler les cyclistes sur une rue munie d'infrastructures adéquates et sécuritaires, est qu'une rue est muni d'un réseau de drainage et elle permet la possibilité d'épandre des sels de

déglacage. La piste multifonctionnelle du canal Lachine appartenant à Parcs Canada n'est pas conçue avec cette possibilité. Très peu de drainage ont été prévu sur les 12 km du parc linéaire.

Recommandations

Nos recommandations sont les suivantes pour permettre la mise en place d'une piste de ski de fond dans le secteur Lachine-Est :

R1 – Prévoir que le parc linéaire du long du canal Lachine soit suffisamment large pour les différents usages des citoyens pour des fins :

- récréative,
- de transport actif,
- de détente.

R2 - Créer une piste de ski de fond en rive gauche du canal entre l'avenue Dollard et le chemin des Iroquois.

R3 – Prévoir un mobilier urbain du parc linéaire situé en rive gauche du canal compatible avec la mise en place d'un lien de ski de fond.

R3 - Prévoir une passerelle pour permettre la libre circulation des skieurs et piétons sous le pont tournant du Canadien Pacifique en rive gauche du canal.

R4 - Établir un pavillon d'accueil dans un futur édifice public dans le secteur Lachine-Est près du canal Lachine. Ce pavillon permettra d'accueillir en hiver les citoyens dans un endroit adéquat avec des toilettes chauffées. Pour les skieurs, un vestiaire et une salle de fartage sont recommandés.

R5 - Mettre en place un comité composé de skieurs provenant du milieu du ski de fond afin de commenter les infrastructures proposées pour le nouvel aménagement du secteur Lachine-Est.

R6 - Faire une étude des vents en soufflerie pour l'ensemble des édifices prévues dans le secteur Lachine-Est afin de s'assurer d'une couverture de neige sur l'espace public situé en rive gauche du canal Lachine.

R7- Acheter des terrains entre le pont tournant du Canadien Pacifique et l'avenue Dollard afin de compléter le lien entre le parc linéaire de Parcs Canada situé à l'est de l'avenue Dollard et le chemin des Iroquois.

Conclusions

Nous considérons que la pratique du ski de fond à Montréal fait partie du patrimoine de la Ville de Montréal.

Nous souhaitons que la Ville de Montréal mette en place des mesures pour permettre l'utilisation par les citoyens du futur parc linéaire du canal Lachine situé en rive gauche du canal dans le secteur Lachine-Est.

L'aménagement du secteur Lachine-Est est l'occasion de mettre en place un quartier qui valorise le transport actif durant toutes les saisons.

Cet aménagement doit prévoir la mise en place d'une infrastructure de ski de fond comme mode de transport actif ainsi que pour un usage touristique et récréatif.

L'importance de concevoir le secteur en considérant le ski de fond est, selon nous, primordiale pour affirmer que Montréal est une ville nordique.

Cordialement

Pierre Marcoux
Citoyen



Photo : Piste de skieur près du pont Monk

Index des annexes

Annexe 1 – Cartes et photos

- Figure 1.1 - Réseau des pistes de ski de fond - Carte en 2017
- Figure 1.2 - Proposition d'une piste de ski de fond -secteur Lachine-Est
- Figure 1.3 - Proposition d'une piste de ski de fond -secteur Lachine Est – Vue Aérienne
- Figure 1.4 - Proposition d'achat de terrains à l'est du pont tournant du Canadien Pacifique
- Figure 1.4a – Proposition de création d'espace verts dans le secteur Lachine-Est
- Figures 1.5 à 1.9 Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond
- Figure 1.10 Proposition pour 2025 d'un parcours touristique de ski de fond

Annexe 2 - Références et statistiques

Annexe 3 – Guide – Ville d'hiver

Annexe 4- Écoles et clubs de ski montréalais

Annexe 1 – Cartes et photos

Figure 1.1 -Réseau des pistes de ski de fond en 2017

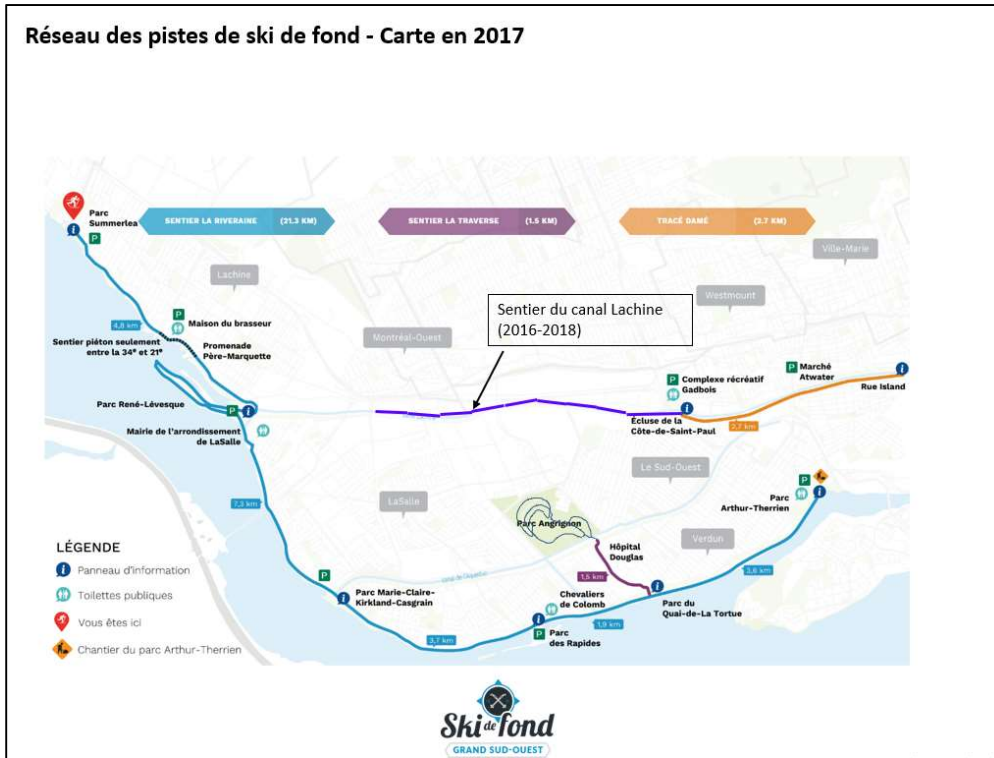


Figure 1.2 -Proposition d'une piste de ski de fond -secteur Lachine-Est

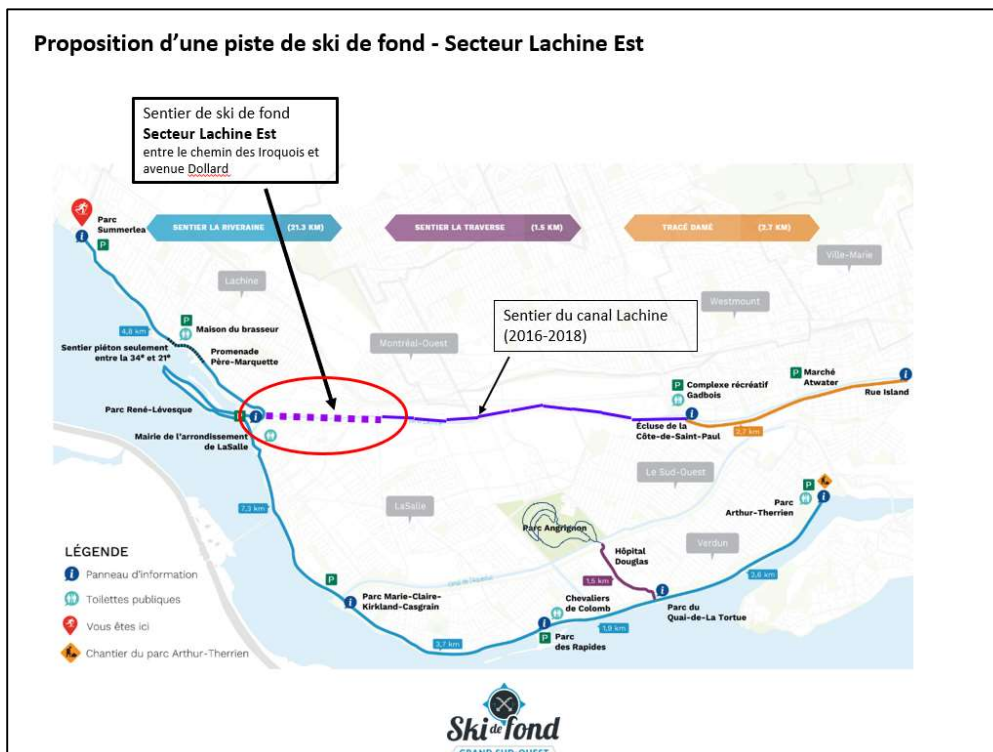


Figure 1.3 –Proposition d’une piste de ski de fond -secteur Lachine Est – Vue aérienne

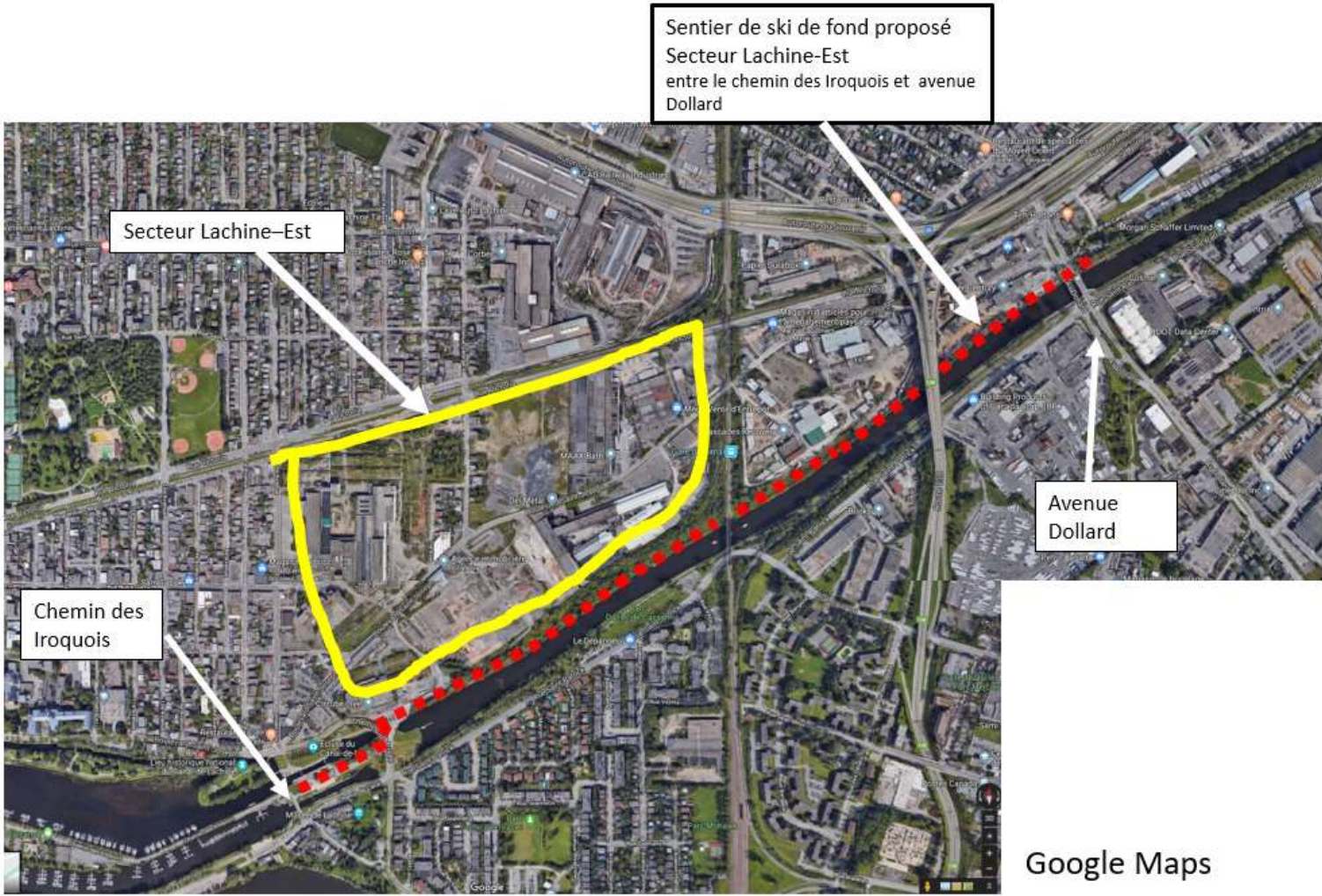


Figure 1.4 – Proposition d'achat de terrains à l'est du pont tournant du Canadien Pacifique

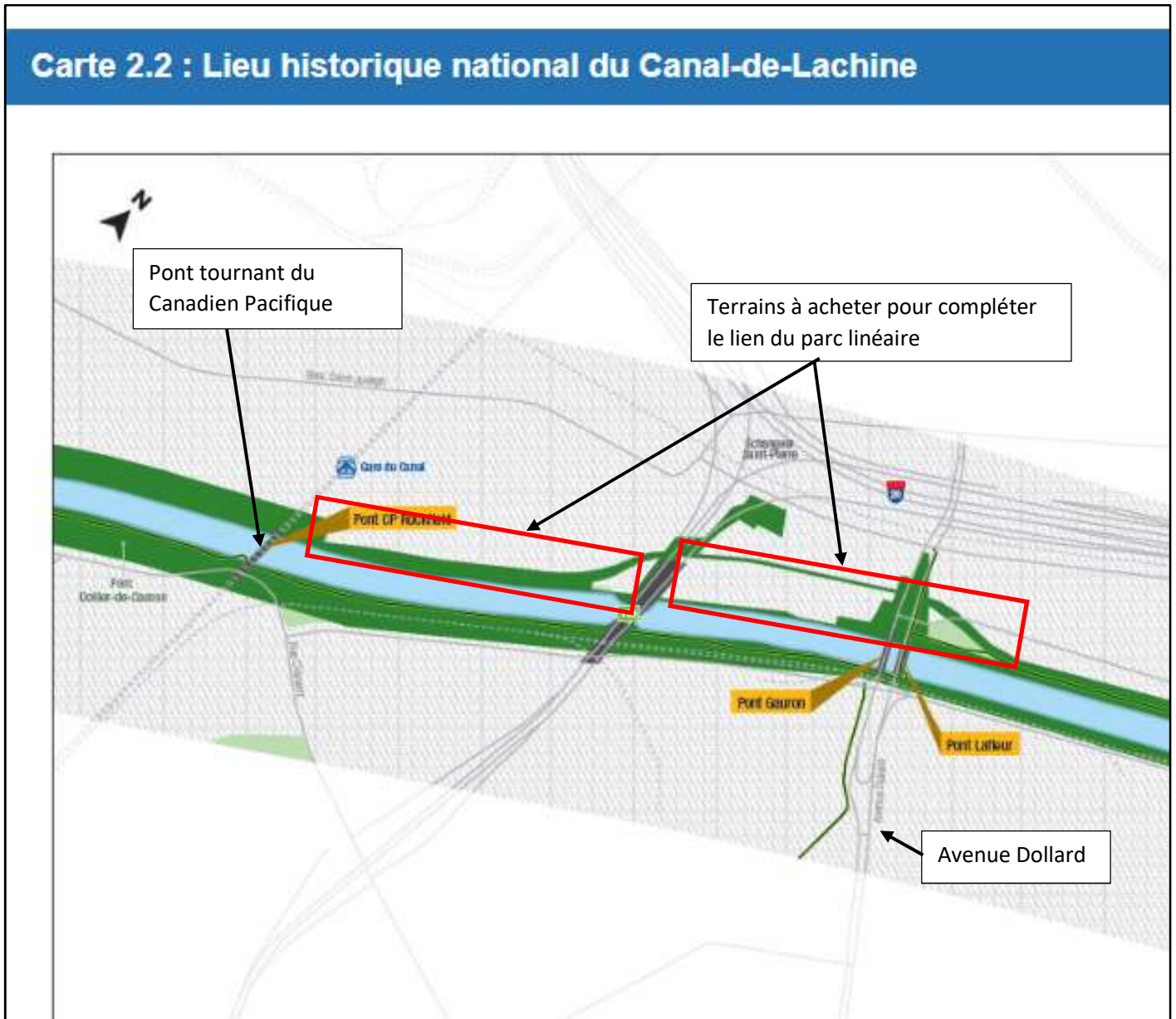
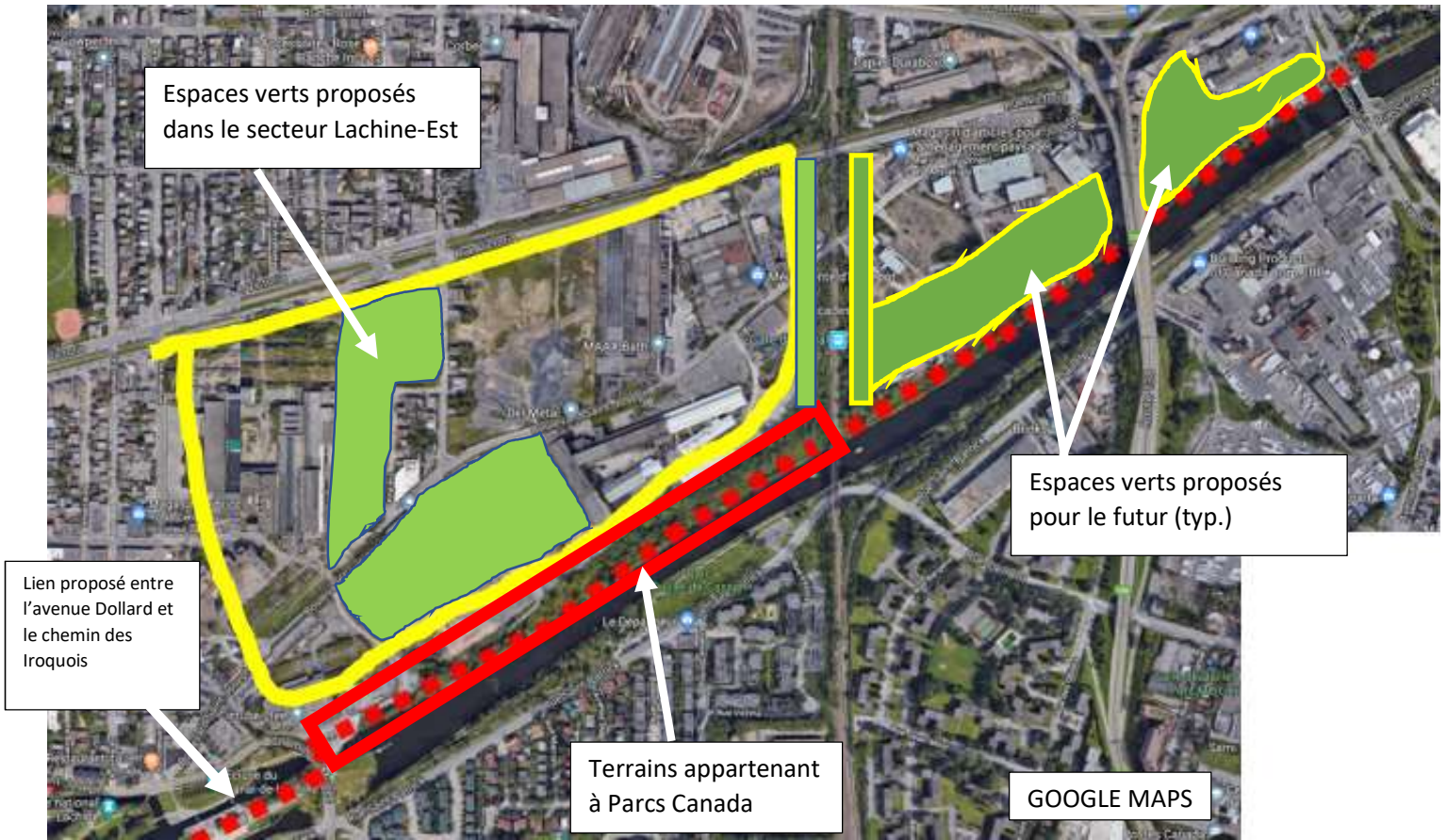


Figure 1.4a – Proposition de création d'espace verts dans le secteur Lachine-Est



Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond

A) Projet Bassins du Nouveau Havre

Commentaires : Dans son aménagement préliminaire, le promoteur avait proposé d'excaver partiellement des superficies vertes appartenant à Parcs Canada et de remplacer la piste cyclable et le sentier piétonnier par une série de passerelles numérotées de 1 à 5. L'excavation des bassins a réduit sensiblement la largeur du parc linéaire en deux endroits. Ceci rend difficile le maintien d'une piste de ski de fond à cause de l'effet d'entonnoir qui concentre tous les usages (vélos d'hiver, piétons et skieurs) dans un espace très restreint.

Le promoteur a aménagé un "boardwalk" en remplacement des passerelles. Ces structures n'ont pas la capacité structurale requise pour recevoir une chenillette de déneigement (Bombardier) ni une dameuse pour tracer des pistes de ski de fond. La viabilité d'une piste de ski de fond est rendue marginale par l'aménagement fait par le promoteur.

Figure 1.5 — Plan directeur du projet Bassins du Nouveau Havre

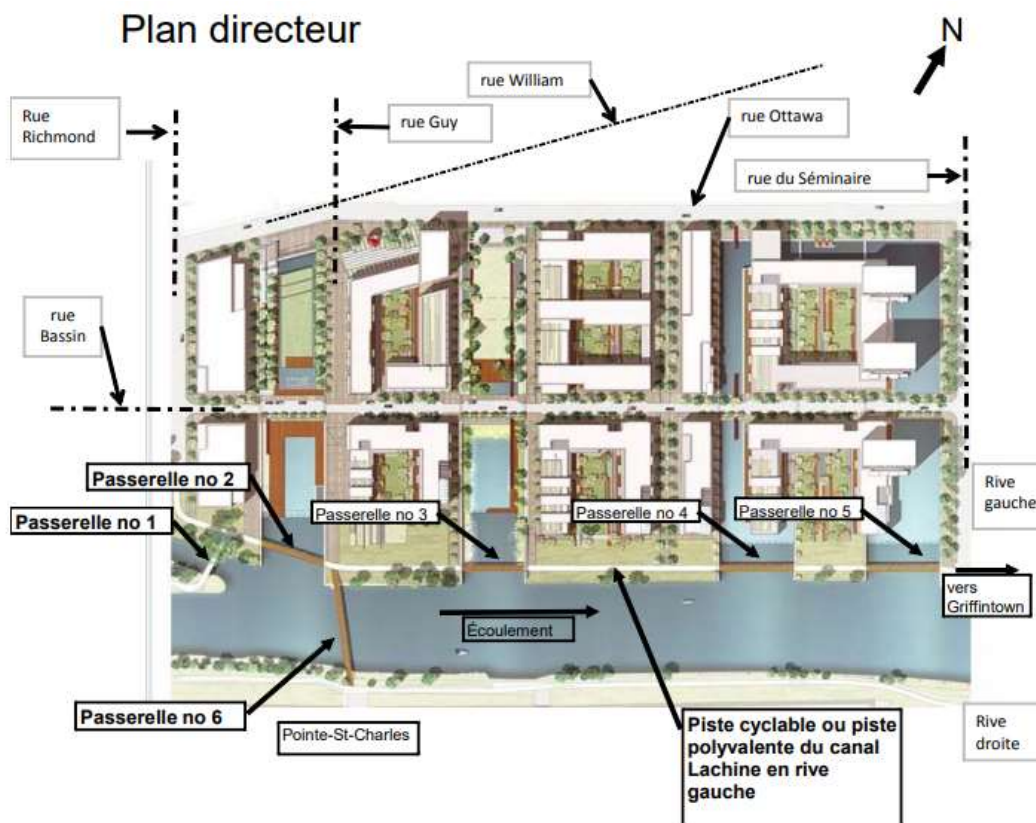


Fig. 1 Plan directeur commenté

Référence – Mémoire de M. Jude Levasseur, 5 mars 2009

<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P34/9e.pdf>

Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond

A) Projet Bassins du Nouveau Havre (suite)

Figure 1.6 — Vue aérienne du projet Bassins du Nouveau Havre

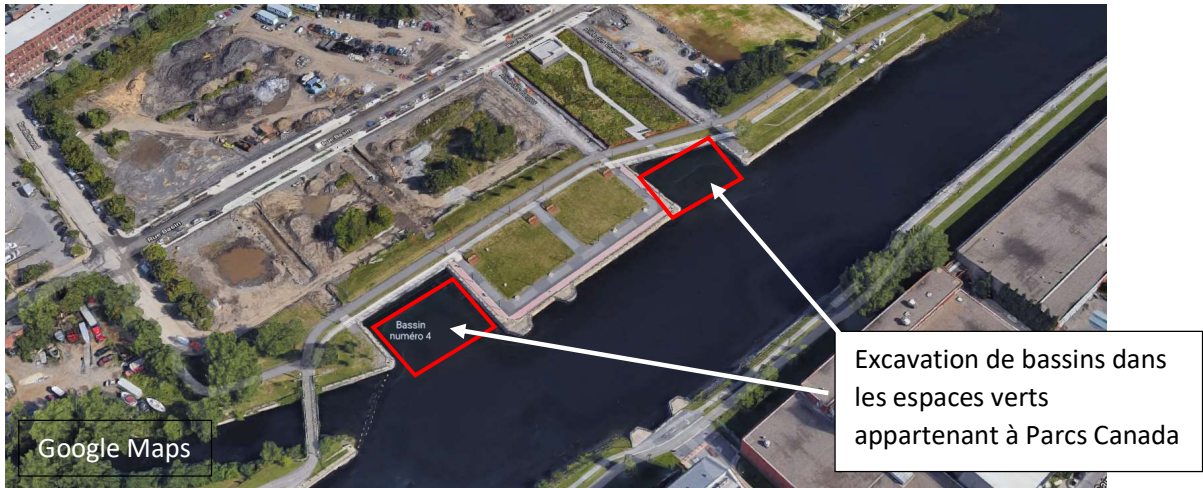


Figure 1.7 – Photo – Bassin créé dans espace vert - Bassins du Nouveau Havre



Figure 1.8 – Photo - Réduction de la largeur du parc linéaire au Bassins du Nouveau Havre



Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond
B) ROOMBEK (Pays-Bas), Good Line (Australie), trottoirs et parcs à Montréal

Figure 1.9 – Photos d'aménagements incompatibles



14

Bassin et blocs de pierres au ROOMBEK THE BROOK Enschede, Pays-Bas

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.7_projets_pertinents_et_inspirants_enclume_ville_de_montreal_11oct.pdf



Presence de bordures et de murs au
 THE GOOD LINE Sydney, Australie



Bordures autour des arbres, rue Saint-Jacques, Montréal



Bordures délimitant des plates bandes, square Cabot, Montréal

- Figure 1.10 Proposition pour 2025 d'un parcours touristique de ski de fond

Proposition pour 2025 d'un parcours touristique de ski de fond
de la 55^e avenue jusqu'au Vieux-Port et le parc Jean-Drapeau



Carte Corporation du Pôle des Rapides



Tracé des pistes de ski de fond

<http://www.skigrandsudouest.com/>

Notes : (Rév1)

Les tracés des pistes de ski de fond sont des annotations par l'auteur sur la carte de la Corporation des rapides

En rouge, pistes actuelles (2017) ■■■■■■

En bleu et violet sont des pistes proposées ■■■■■■ ■■■■■■

Annexe 2 - Références et statistiques

Nombre de skieurs de fond sur l'île de Montréal

200 000 skieurs résident sur l'île de Montréal.

Réf. Présentation des mémoires du club de ski de fond Skimco junior 10 mai 2018 et Ski de fond Québec lors de la **Consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains**.

Consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains.

Organisé par Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports – Ville de Montréal

Index des mémoires présentés portant sur le ski de fond urbain (Rév1)

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143024408&_dad=portal&_schema=PORTAL

Mémoires présentés portant sur le ski de fond urbain (Rév1)

Mémoire de Ski de fond Québec – 17 mai 2018

Mémoire de Ski de fond Canada – 18 mai 2018

Mémoire de Skimco junior – 10 mai 2018

Mémoire de Pierre Marcoux – 10 mai 2018

Canal Lachine : un nouveau sentier de ski de fond bientôt ouvert au public (2016)

http://condo514.com/blog/2016/02/05/ski_de_fond/

Non sécurisé | condo514.com/blog/2016/02/05/ski_de_fond/

CONDOS14 Nouvelles Facebook Instagram Revenir à votre recherche

Canal Lachine : un nouveau sentier de ski de fond bientôt ouvert au public


Accueil Événements
Canal Lachine : un nouveau sentier de ski de fond bientôt ouvert au public

Canal Lachine : un nouveau sentier de ski de fond bientôt ouvert au public

3

Canal Lachine : un nouveau sentier de ski de fond bientôt ouvert au public

Publié par **Lés Poussé-Archer** à **5 février 5, 2016** Tags Catégories



Source : Nathalie Mongeau pour La Presse


Les berges du Canal Lachine regorgent d'activités à faire durant l'été mais leur potentiel récréotouristique hivernal commence à peine à être exploité. Depuis quelques années, les élus locaux expriment le rêve de transformer le coin en paradis du sport d'hiver. Benoît Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, vient tout juste d'annoncer qu'une première étape de développement sera franchie puisqu'un sentier de ski de fond d'une longueur de 14 km sera mis à disposition du public. Le sentier se situe entre les ponts Gauron et Lafleur et le centre Gaudin, sur la rive nord du canal.

Un autre sentier hivernal consacré à la marche, à la raquette et au vélo d'hiver culminera quant à lui les abords du Canal entre les ponts Gauron et Lafleur et le Marché Ahvatar. Ce sentier est d'une longueur de 14 km. Si les conditions le permettent, les deux sentiers seront ouverts et entretenus jusqu'au 31 mars (consultez le site Internet du [Pôle des rivières](#) pour vous tenir au courant).

This template supports the sidebar's widgets. Add one or use Full Width layout.

Annexe 3 – Guide – Ville d’hiver



Collection Vers des collectivités viables



VILLE D’HIVER

Principes et stratégies d’aménagement hivernal
du réseau actif d’espaces publics montréalais

VERSION 1.0



VIVRE EN VILLE
la ville des collectivités viables

Annexe 4- Écoles et clubs de ski montréalais

Écoles

Les amis de la montagne



GUEPE

Plusieurs parcs



Plein air interculturel

Association récréative Milton Parc
Plusieurs parcs et parc du Mont-Royal



ÉCORÉCRÉO

Parc Jean-Drapeau



GO Plein air

Bois de Liesse



La pente à neige - École de ski alpin

Clubs de ski de fond

Skimco

Skimco Junior

Clubs de l'université McGill

McGill Nordic ski club

McGill Outdoor club

Club de ski de fond de l'Université de Montréal

Club de ski de fond de la FADOC – parc Maisonneuve

Naturafond

Club d'orientation Ramblers Orienteering (club multisport d'orientation)